

# Programme de dons majeurs et dons planifiés

Soutenir financièrement la Fondation du Musée de la civilisation peut donner un sens à votre engagement dans la communauté et aider à perpétuer votre mémoire. Le programme de dons majeurs et dons planifiés de la Fondation du Musée vous offre plusieurs options permettant de manifester votre générosité tout en bénéficiant d'avantages fiscaux.

## Comment donner

### Don majeur

Montant significatif versé à la Fondation du Musée sur une période donnée

### Premier don important en culture

Majoration de 25 % du crédit d'impôt pour un premier don de 5 000 \$ à 25 000 \$.

### Création d'un fonds dédié

Don d'une somme importante devant servir à une cause désignée par le donneur

## Types de dons possibles

### Don en argent

Somme d'argent versée sur une période donnée.

### Don de titres admissibles

Actions cotées en bourses, obligations, part de fonds communs, etc.

### Don de placements enregistré

Montants provenant des REER ou des FERR.

### Don de police d'assurance vie

Police existante ou nouvelle police d'assurance au bénéfice de la Fondation du Musée.

### Don testamentaire

De nombreux choix s'offrent aux donateurs pour faire un legs par testament pour donner tout ou une partie de son patrimoine.

### Don de valeurs immobilières

Résidence principale ou résidence secondaire. Le donneur reçoit un reçu aux fins d'impôt correspondant à la valeur escompté au moment du don et peut continuer à utiliser sa résidence.

### Rente de bienfaisance

Don en argent ou d'autres biens en échange d'un revenu garanti à vie ou pour une période déterminée.

*Votre geste aujourd'hui, pour la culture et les générations de demain.*

## Pour plus d'information

Un don planifié est une démarche qui se doit d'être bien réfléchie tenant compte de la situation personnelle, fiscale et familiale du donneur. La consultation d'un conseiller financier ou juridique (notaire, planificateur financier,

fiscaliste, comptable) est essentielle pour accompagner le donneur dans la définition de la meilleure stratégie de don de bienfaisance, qu'il soit fait du vivant ou au décès.

Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec l'équipe de la Fondation du Musée de la civilisation qui sera en mesure de vous guider dans vos démarches philanthropiques :

**Fondation du Musée de la civilisation**  
16, rue de la Barricade  
Québec (Québec)  
G1K 8W9  
581 318-2162  
[fondation@mcq.org](mailto:fondation@mcq.org)

Annie Robitaille  
[annie.robitaille@mcq.org](mailto:annie.robitaille@mcq.org)

